

Réunion de la Commission de Suivi de Site

EURENCO – Bergerac

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

Jeudi 5 mars 2026 – 14 h 30

Le 5 mars 2026, s'est tenue en sous-préfecture de Bergerac, la réunion de la commission de suivi de site (CSS) de la plateforme EURENCO située sur la commune de Bergerac.

Liste des participants

Collège « Administrations de l'État »

Frédéric CARRE
Mathieu HEUGAS-LACOSTE
Sébastien MOUNIER

Sous-préfet de Bergerac
Secrétaire général de la sous-préfecture de Bergerac
DREAL, chef de l'unité bi-départementale de Dordogne – Lot-et-Garonne
DREAL UbD 24-47, inspectrice ICPE
Direction Départementale des Territoires de la Dordogne
ARS Nouvelle-Aquitaine, technicienne sanitaire

Isabelle CIMINO
Antoine DEWASMES

Audrey ALLART

Collège « Collectivités territoriales »

Serge MERILLOU

Représentant le président du Conseil départemental de la Dordogne

Laurent SANVOISIN

Communauté d'Agglomération Bergeracoise – Directeur du pôle de développement économique et territorial

Jonathan PRIOLEAUD

Maire de Bergerac

André ZAVAN

Adjoint au maire de Cours-de-Pile

Claude ARCIZET

Adjoint au maire de Creysse

Collège « Riverains »

Georges BARBEROLLE

Président de l'association du quartier est de Bergerac et de l'association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement de Dordogne

Marie-Christine BOUTHEAU

SEPANSO

Vincent LESCAUT

Président de Lescaut SAS

Hervé LINARES

Directeur industriel de Bouchillou Alkya

Collège « Exploitant »

Olivier HERMANN

Directeur de l'établissement de Bergerac, EURENCO

Camille LACROIX

Responsable du service prévention, EURENCO

Collège « Salariés »

Guillaume COULON

Élu du CSE de Bergerac, EURENCO

Rémy BERTHONNEAU

Élu de la CSSCT de Bergerac, EURENCO

Personnalités qualifiées :

Philippe COUVREUR

SDIS 24

Sophie CHAHED

Commandant la compagnie de Gendarmerie de Bergerac

Philippe HOUCHOU

Police Nationale de Bergerac

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion de la CSS du 1^{er} décembre 2023
- Activité de l'installation classée
 - Bilan d'activité de production 2024-2025
 - Point sur les projets (industriels)
 - Relocalisation de la fabrication de poudre
 - Nouvelle chaufferie
 - Augmentation de production
 - Parc PV
 - Bilan des inspections (DREAL)
- Questions diverses

Document associé

Diaporama présenté par Eurenco.

14 heures 40 – Début de la réunion

Frédéric CARRE ouvre la séance et remercie les différents collègues participants pour leur présence.

Il procède à un tour de table.

Approbation du compte-rendu de la réunion de la CSS du 1^{er} décembre 2023

En l'absence de commentaires, le compte-rendu de la réunion de la CSS du 1^{er} décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Activité de l'installation classée

Olivier HERMANN présente le Groupe EURENCO en quelques chiffres, ainsi que le site de Bergerac et ses activités duales de production de nitrocellulose énergétique et d'objets combustibles et de charges modulaires.

Camille LACROIX fait état des risques majeurs du site :

- risque d'incendie au niveau des dépôts où sont stockées les charges modulaires, avec effets majeurs débordants ;
- risque de fuite d'acide nitrique au niveau du dépotage des camions, avec émission de vapeurs nitreuses ;
- risque de fuite d'acide nitrique au niveau des cuves du parc acide.

La politique de prévention des accidents majeurs s'appuie sur deux principaux axes :

- promouvoir la culture sécurité ;
- identifier et prévenir la survenue d'un accident majeur.

Bilan d'activité de production 2024-2025 :

Olivier HERMANN indique que les ateliers du site sont actuellement saturés en raison d'une activité en hausse sur les lignes de production (7J/7 et 24H/24). Il présente les chiffres de 2024 et de 2025 qui témoignent nettement de cette hausse. De nouvelles lignes de production démarreront en 2026.

Camille LACROIX dresse le bilan des incidents et accidents survenus en 2025 :

- aucun accident avec impact à l'extérieur de la plateforme ;
- une décomposition avec prise en feu en décembre 2025, sans victime ;
- 9 accidents de travail avec arrêt, principalement des chutes de plain-pied.

L'entreprise procède à l'analyse systématique de tous les accidents et signaux faibles (situations dangereuses et presque-accidents).

Marie-Christine BOUTHEAU s'enquiert des rubriques affectées à l'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

Camille LACROIX précise que le site est classé SEVESO seuil haut en raison des quantités stockées de matière pyrotechnique et d'acide nitrique concentré. Les rubriques ICPE seront communiquées avant la fin de la réunion.

Point sur les projets

▪ Relocalisation de la fabrication de poudre

Olivier HERMANN explique que cette activité, qui existait historiquement, a été relocalisée en France afin de répondre à la demande actuelle.

Un film de présentation de la construction de la ligne de fabrication de poudre est projeté en séance.

▪ Nouvelle chaufferie

Camille LACROIX explique que l'ancienne chaufferie par cogénération a été arrêtée en avril 2025 au profit de la nouvelle chaufferie. L'objectif 2026 consiste à atteindre 80 % de vapeur issue de la biomasse et 20 % du gaz. Les pics de production et les périodes de maintenance nécessitent de conserver ces deux types de technologie.

▪ Augmentation de la capacité de production

Camille LACROIX indique qu'en concertation avec la DREAL, il a été décidé de traiter les projets d'augmentation de production de poudre gros calibre et de NTE via une autorisation environnementale. L'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale est effectif depuis le 8 janvier 2026.

L'unité complémentaire de fabrication de poudre devrait démarrer en janvier 2027. Une troisième ligne de production de charges modulaires est en construction afin de commencer à produire en juillet 2026.

Le site mène trois autres projets : l'implantation de panneaux photovoltaïques, la création d'une station de traitement des rejets aqueux et la réhabilitation de l'entrée du site.

▪ Panneaux photovoltaïques

Camille LACROIX explique que le site s'inscrit dans une démarche de décarbonation et de développement des énergies renouvelables. Le projet d'implantation de panneaux a fait l'objet d'un porter à connaissance en mars 2024. L'enquête publique s'est soldée par un avis favorable. L'élaboration d'un dossier de demande de dérogation pour espèces protégées est en cours.

Olivier HERMANN précise que l'augmentation de la capacité de production de NCE passera par un nouveau procédé de nitrification qui permet de sécuriser cette activité essentielle au Groupe. Un porter à connaissance est en cours d'instruction.

Camille LACROIX indique que le projet de station de traitement des eaux de process (STEP) fait suite

à la mise en demeure du site en août 2025. La phase d'étude en cours doit permettre de déterminer l'installation adaptée. La mise en service est attendue pour 2028.

Frédéric CARRE souligne qu'EURENCO se développe en utilisant des process modernes et en investissant pour un moindre impact environnemental.

Sébastien MOUNIER indique que le site d'EURENCO fait l'objet de 24 rubriques ICPE. Celles-ci sont à la disposition du public sur le portail GÉORISQUES :
<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005200028>

Olivier HERMANN précise que le site ne présente pas de risque d'explosion, malgré la nature pyrotechnique des produits utilisés.

Sophie CHAHED s'enquiert des risques industriels susceptibles de dépasser l'enceinte du site.

Camille LACROIX indique que sont possibles :

- des flux thermiques dirigés vers la Dordogne ;
- l'échappement de 25 m3 d'acide nitrique d'un camion lors d'un dépotage ;
- la rupture d'une cuve d'acide.

Elle souligne que des mesures de maîtrise de ces risques majeurs sont évidemment en place et régulièrement contrôlées.

Laurent SANVOISIN demande si l'augmentation de la capacité de production a un impact sur l'actuel PPRT.

Camille LACROIX répond que le PPI a été revu. Ces sujets ont été pris en compte dans le cadre du dossier de demande environnementale.

▪ Bilan des inspections DREAL

Camille LACROIX détaille les inspections réalisées depuis la dernière CSS :

- 5 septembre 2024 : les actions demandées à la suite de cette inspection, qui visait les stockages pyrotechniques et le système d'extinction, ont été réalisées.
- 6 décembre 2024 : l'inspection portait sur les PFAS et les eaux de surface. Plus aucun émulseur, source de PFAS, n'est présent sur le site. Des recherches de l'origine des contaminations sont néanmoins poursuivies.
- 20 mai 2025 : cette inspection portant sur le thème de l'eau a engendré une mise en demeure concernant les rejets aqueux issus de la production de NCE. L'entreprise répond par son projet de STEP.
- 4 septembre 2025 : les actions demandées à la suite de cette inspection axée sur les moyens de lutte contre l'incendie et le confinement des eaux polluées ont été réalisées.
- 10 décembre 2025 : inspection réactive suite à l'incident de décomposition.

Le rythme habituel de 6 inspections programmées à l'année, en dehors des inspections inopinées ou réactives, reprendra en 2026.

Philippe COUVREUR fait confirmer que le réseau surpressé de lutte contre les incendies a été étendu aux nouvelles zones de production.

Camille LACROIX ajoute que le SDIS sera convié à une visite des nouvelles lignes de production. En outre, le plan d'opération interne s'appuie sur des chefs d'équipe d'intervention présents 24H/24 et a

minima 2 pompiers du site afin de pouvoir intervenir immédiatement en cas d'incident. Une manœuvre d'entraînement est organisée par semaine. Une convention permet la tenue d'exercices communs avec le SDIS et la connaissance mutuelle.

Questions diverses

Marie-Christine BOUTHEAU s'enquiert de l'organisation du management environnemental et de la sécurité.

Camille LACROIX indique qu'elle dirige une équipe de 18 personnes organisée en deux pôles : Risques Industriels et Santé et Sécurité au Travail. L'organisation est certifiée ISO 14 001. Par ailleurs, des audits de type MASE ont lieu régulièrement.

Sophie CHAHED demande si des exercices de sûreté sont organisés.

Olivier HERMANN le confirme. Le site comporte désormais une équipe dédiée à la sûreté.

Frédéric CARRE souligne que l'entreprise prend des mesures de limitation des risques avec beaucoup de sérieux, en étroite coordination avec le SDIS et les différents intervenants du PPI interne.

Jonathan PRIOLEAUD met en avant les relations étroites entre la ville et EURENCO en matière de sécurité.

Frédéric CARRE confirme l'existence d'un travail collectif qui donne satisfaction.

Georges BARBEROLLE demande :

- un point au sujet des déchets et des fumées ;
- si les essais sirène ont toujours cours ;
- des informations au sujet de la ballastière.

Camille LACROIX indique que la sirène SEVESO est testée chaque 1^{er} mercredi du mois à 12 h 05.

André ZAVAN rappelle que la difficulté à entendre cette sirène avait été signalée et qu'une communication auprès de la population concernée avait été sollicitée afin d'expliquer la conduite à tenir. Il semble qu'elle n'ait pas eu lieu.

Camille LACROIX prend le point.

Jonathan PRIOLEAUD suggère d'étudier l'utilisation d'autres moyens de communication.

Frédéric CARRE prône la redondance des moyens et évoque le système FR Alert qui permet de prévenir la population par SMS même le téléphone éteint.

André ZAVAN confirme que les SMS ne touchent pas tout le monde. Il reste nécessaire d'informer la population au sujet du fonctionnement de la sirène.

Frédéric CARRE prend également le point en vue de l'acculturation des futurs nouveaux élus municipaux et communautaires.

S'agissant des déchets, **Olivier HERMANN** précise que l'entreprise a l'obligation de détruire ses déchets pyrotechniques sur le site. La destruction par brûlage à l'air libre reste actuellement la seule solution technique existante. Des contraintes liées aux vents dominants sont respectées afin de limiter les impacts à l'extérieur du site.

Jonathan PRIOLEAUD n'a pas noté de nouvelle alerte de la part des riverains.

Camille LACROIX ajoute que le Groupe cherche des solutions techniques qui permettraient d'éviter le brûlage.

Olivier HERMANN indique que le niveau d'eau de la ballastière est surveillé toute l'année.

Georges BARBEROLLE demande si une visite d'EURENCO serait envisageable.

Olivier HERMANN le confirme.

Hervé LINARES a connaissance du risque de fumées orange d'acide sulfurique ou sulfonitrique. Il précise qu'il n'entend jamais la sirène en raison de son orientation et des activités sonores de son entreprise. Il note que le problème de rouille prématurée en raison de l'acidité ambiante a disparu.

Camille LACROIX prend note du problème de sirène et précise que Bouchillou Alkya est intégré à la liste des entités à prévenir en cas d'incident. Depuis 2017, la mise en place de mesures de maîtrise des risques s'est accrue, ce qui permet d'expliquer les améliorations relevées par les riverains.

Marie-Christine BOUTHEAU s'interroge sur les effectifs présents en moyenne sur le site, en incluant les sous-traitants.

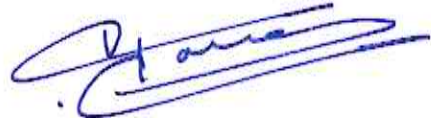
Guillaume COULON fait état de 570 salariés dont 80 intérimaires à fin janvier 2026.

Olivier HERMANN précise que compte tenu des rythmes de production, l'effectif présent en semaine et en pointe d'activité peut atteindre 300 à 340 personnes. Durant les nuits et les week-ends, cet effectif atteint 50 à 100 personnes.

Frédéric CARRE remercie les participants pour la qualité des échanges et lève la séance à 16 h 05.

Le sous-préfet de Bergerac,

Président de la commission,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Frédéric Carre', with a stylized flourish at the end.

Frédéric CARRE